



Pour diffusion immédiate : 23/08/2023

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

**LORS DE LA FOIRE DE L'ÉTAT DE NEW YORK, LA GOUVERNEURE HOCHUL
SIGNE UN DÉCRET VISANT À ACCROÎTRE LES ACHATS DE PRODUITS
ALIMENTAIRES LOCAUX AUPRÈS DES AGRICULTEURS DE L'ÉTAT**

***Les organismes de l'État augmenteront le pourcentage de produits alimentaires
provenant des agriculteurs et producteurs new-yorkais pour atteindre 30 % d'ici à
2028***

***La gouverneure Hochul signe également des projets de loi visant à relever les
défis techniques dans le secteur agricole, à stimuler la promotion de l'agriculture
et à soutenir les nouveaux salons et ceux de moindre envergure***

***Loi (A.1528-A/S.1723-A) visant à rassembler les étudiants pour développer des
technologies agricoles innovantes lors de la foire de l'État de New York***

***Loi (A.2935/S.5526) visant à promouvoir les salons de petite taille et plus récents
dans tout l'État et à encourager la participation des jeunes à l'agriculture et aux
arts ménagers***

Lors de la grande foire de l'État de New York, la gouverneure Kathy Hochul vient de signer un [décret](#) en vertu duquel les organismes de l'État sont tenus d'augmenter le pourcentage de produits alimentaires provenant d'agriculteurs et de producteurs new-yorkais pour atteindre 30 % du total de leurs achats dans un délai de cinq ans. La gouverneure a également signé une loi visant à rassembler les étudiants lors de la foire de l'État de New York afin de développer des technologies agricoles innovantes, ainsi qu'une loi visant à soutenir les salons plus modestes ou nouveaux dans tout l'État, tout en encourageant la participation des jeunes à l'agriculture et aux arts ménagers.

« L'agriculture constitue le fondement de notre État, et les foires de notre État sont le moyen idéal de la mettre en valeur. Pour cette raison, nous adoptons des mesures importantes pour soutenir à la fois nos agriculteurs et nos foires », **a déclaré la gouverneure Hochul.** « En accroissant la quantité de produits alimentaires que les organismes d'État sont tenus d'acheter aux producteurs locaux, nous investissons davantage dans la production agricole et la transformation des produits alimentaires à New York. Nous continuerons à adopter des mesures audacieuses pour soutenir la

prochaine génération d'agriculteurs et l'avenir de notre industrie agricole sur plusieurs décennies. »

Les organismes de l'État de New York dépensent actuellement près de 4 millions de dollars en produits alimentaires ; ce nouvel effort viserait à se procurer et à acheter des produits alimentaires d'une valeur de près de 400 millions de dollars auprès des agriculteurs de l'État de New York. Le décret charge le Bureau des services généraux (Office of General Services ; OGS) de veiller à ce que ses contrats alimentaires centralisés soulignent son approvisionnement auprès des producteurs de l'État de New York. Les organismes doivent informer l'OGS de leurs achats de produits alimentaires, y compris ceux effectués par l'intermédiaire de prestataires de services sous contrat, afin de s'assurer que l'objectif de 30 % soit atteint. Les organismes devront acheter 5 % de leurs produits alimentaires à New York d'ici la fin de l'année, 15 % d'ici la fin de l'année 2024, 20 % d'ici la fin de l'année 2025, 25 % d'ici la fin de l'année 2026 et 30 % d'ici la fin de l'année 2027 pour que l'objectif de 30 % puisse être atteint progressivement.

Le décret ordonne également au Département de l'agriculture et des marchés (Department of Agriculture and Markets) et à l'OGS de constituer un groupe de travail composé de représentants du Département des services correctionnels et de la supervision communautaire (Department of Corrections and Community Supervision), du Bureau chargé des services et des aides en matière d'addiction (Office of Addiction Services and Supports), du Bureau de la santé mentale (Office of Mental Health), et du Bureau pour les personnes souffrant de troubles du développement (Office for People with Developmental Disabilities), du département de la santé (Department of Health), du Bureau pour les personnes âgées (Office for the Aging), ainsi que d'autres organismes de l'État qui achètent des produits alimentaires. Le groupe s'efforcera de trouver des moyens d'augmenter les achats de produits alimentaires de l'État de New York, de conseiller les organismes de l'État pour qu'ils augmentent la quantité de produits alimentaires achetés dans l'État de New York et d'exiger la collecte de données et l'établissement de rapports pour atteindre les objectifs de ce décret.

Le décret encourage également les gouvernements des comtés et des municipalités, ainsi que les districts scolaires locaux qui ne participent pas encore à cette initiative, à y participer afin d'atteindre cet objectif.

En outre, la gouverneure Hochul a signé une loi (A.1528-A/S.1723-A) qui, dès l'année prochaine, invitera les jeunes qui s'intéressent à l'agriculture, aux sciences et à la technologie à participer à la foire de l'État de New York afin de trouver des solutions innovantes aux problèmes que rencontrent les secteurs de l'agriculture et de la production alimentaire. Les progrès technologiques dans le secteur de l'agriculture ont déjà profondément modifié l'industrie agricole et continueront probablement à le faire. Ceci contribuera à stimuler l'intérêt et la curiosité des jeunes innovateurs et inventeurs envers les défis de l'industrie agricole.

James Skoufis, sénateur de l'État, a déclaré : « Ce nouveau défi lancé aux jeunes vise à doter nos futurs agriculteurs des outils qui leur permettront de relever les nouveaux défis de l'industrie agricole. Les problèmes urgents auxquels sont confrontés les agriculteurs et les producteurs de produits alimentaires aujourd'hui, y compris la flambée des coûts de production et la nécessité de renforcer l'efficacité énergétique, ne doivent pas être négligés. Je remercie la gouverneure d'avoir signé ce projet de loi qui incitera les étudiants à s'engager dès leur plus jeune âge et sèmera les graines nécessaires à une durabilité axée sur l'innovation pour des lendemains plus sûrs et plus sains. »

Carrie Woerner, membre de l'assemblée, a déclaré : « La signature de ces deux projets de loi par la gouverneure Hochul lors de la foire de l'État de New York cette année souligne l'engagement de l'État de New York et son rôle de leader en matière de priorité accordée au rôle des jeunes dans le domaine de l'agriculture. Pour relever les défis de l'avenir tout en conservant les solides traditions agricoles de l'État, New York doit développer une filière de nouveaux agriculteurs et de nouvelles techniques agricoles. »

La gouverneure Hochul a également signé une loi (A.2935/S.5526) visant à promouvoir les salons de petite taille et plus récents dans tout l'État et à encourager la participation des jeunes à l'agriculture et aux arts ménagers en réduisant le seuil de remboursement. Le financement des foires de comté contribue à promouvoir l'agriculture et les arts ménagers auprès des jeunes en les encourageant à participer à des concours portant sur l'art et l'artisanat, le bétail et le sens du spectacle. Actuellement, les foires doivent verser au moins 5 000 dollars de primes aux jeunes pour être éligibles aux aides de l'État. C'est pourquoi les petites foires de l'État ne franchissent pas le seuil des 5 000 dollars et ne peuvent donc pas prétendre à un remboursement de l'État. Pour aider toutes les entités qui encouragent l'agriculture et les arts ménagers dans l'État, quelle que soit leur taille, l'État proposera désormais aux foires de comté, par le biais de cette législation, un seuil de remboursement de 2 500 dollars ; toutes ces foires organisent ces concours importants pour les jeunes de l'État de New York.

La sénatrice Michelle Hinchey a déclaré : « Les petites foires de comté de l'État de New York représentent des occasions inestimables de faire preuve de leadership et d'aider les jeunes à développer leur indépendance et leurs aptitudes à la vie quotidienne, tout en renforçant leur confiance en leurs capacités. Grâce à cette loi, nous offrons aux petites foires de comté un outil économique essentiel pour leur permettre de préserver l'implication des jeunes dans les foires et de soutenir notre prochaine génération de leaders. Je remercie la gouverneure Hochul d'avoir promulgué notre projet de loi et je me réjouis de voir de nombreuses foires locales à travers l'État profiter de cette extension de l'éligibilité. »

Richard Ball, commissaire à l'agriculture de l'État de New York, a déclaré : « Grâce au succès de nos initiatives telles que Farm-to-School, l'initiative « 30 pour cent pour l'État de New York » et Nourish New York, la gouverneure a établi un ambitieux objectif

visant à augmenter les achats de produits alimentaires de l'État de New York effectués par les établissements et les organismes à hauteur de 30 pour cent d'ici à 2028. Cette nouvelle initiative va changer la donne pour l'agriculture new-yorkaise, en contribuant à stimuler l'économie de nos agriculteurs et à sécuriser la chaîne d'approvisionnement alimentaire locale, de l'agriculteur au consommateur. »

Jeanette Moy, commissaire du Bureau des services généraux de l'État de New York, a déclaré, « L'équipe du Bureau des services généraux est fière de jouer un rôle essentiel dans le cadre des efforts déployés par la gouverneure Hochul pour soutenir les agriculteurs de New York et exploiter l'important pouvoir d'achat de l'État afin de stimuler notre économie agricole. Nous travaillerons avec les fournisseurs et les partenaires des organismes d'État pour accroître la disponibilité et l'utilisation des produits alimentaires locaux proposés au titre des contrats de l'État. »

David Fisher, président du New York Farm Bureau, a déclaré : « Le New York Farm Bureau se félicite de la signature du décret par la gouverneure Hochul visant à faire en sorte que l'achat local devienne une priorité pour l'État, ainsi que des projets de loi visant à investir dans la jeunesse. Le gouvernement de l'État de New York est un marché important pour les produits new-yorkais, notamment grâce aux organismes d'État, aux universités et au système pénitentiaire. En élargissant la capacité du marché, nous soutenons les entreprises familiales de l'État de New York et mettons davantage de produits frais et nutritifs à la disposition des habitants de l'État de New York. Tout le monde y trouve son compte. Nous soutenons également les initiatives visant à créer davantage d'opportunités pour les jeunes lors des foires de comté et par le biais du nouveau défi technologique agricole pour le développement de la jeunesse (Youth Development Agriculture Technology Challenge). La technologie est un élément important de l'agriculture moderne. La science et la recherche sont essentielles pour permettre aux exploitations agricoles d'améliorer leurs activités, notamment de relever des défis de taille tels que le changement climatique. Que les étudiants se trouvent dans le North Country ou à New York, si nous investissons dans la jeunesse, nous pourrions améliorer le parcours de la prochaine génération de ceux qui résoudront les problèmes dans nos exploitations. »

Jim Bittner, directeur exécutif par intérim de la NYS Horticultural Society, a déclaré : « Comme je travaille dans l'agriculture de production depuis plus de 40 ans, je comprends l'importance des produits locaux. En tant que producteur laitier, je fournissais un produit de qualité supérieure ; maintenant que je dispose d'une exploitation arboricole, je veille à ce que nos pommes, cerises, pêches et autres fruits puissent nourrir non seulement notre communauté locale, mais aussi tous les habitants de l'État de New York. J'ai hâte de travailler avec les municipalités locales et l'État pour remplir la mission fixée par le décret de notre gouverneure. »

Ce décret s'inscrit dans le cadre de l'engagement pris par la gouverneure lors de son discours sur l'état de l'État en 2023 et du budget de l'État de New York d'accroître la résilience et la performance du système alimentaire de New York et de renforcer les économies locales en créant une demande supplémentaire pour les produits agricoles

provenant de l'État de New York. Il s'appuie également sur les efforts de l'État de New York visant à soutenir les agriculteurs et les producteurs new-yorkais et à les connecter à de nouveaux marchés par le biais de programmes tels que Farm-to-School, l'initiative « 30 pour cent pour l'État de New York », Nourish New York et New York State Grown & Certified. En outre, les récentes mesures prises par la gouverneure pour soutenir les initiatives Farm-to-School figurant dans le budget de l'État pour l'exercice 2024 ont considérablement relevé le seuil discrétionnaire imposé aux écoles pour l'achat de nourriture et de produits alimentaires locaux, le faisant passer de 20 000 dollars à 150 000 dollars.

Parallèlement à ces initiatives, le Charles H. Dyson School of Applied Economics and Management de l'université de Cornell recherche actuellement les paramètres qui influencent réellement le coût des denrées alimentaires, dans le but d'accroître la compétitivité de l'approvisionnement en denrées alimentaires locales. Ce groupe de travail se penchera sur cette recherche et en tiendra compte dans son analyse et ses discussions sur les options d'approvisionnement ultérieures.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418